



INSCRIPTIONS **ÉCOLES MATERNELLES** **ANNÉE SCOLAIRE 2020 / 2021**

**Les inscriptions se feront auprès du Service Education
(bureaux situés à côté de l'école F. Mistral)
à partir du**

2 Mars 2020 et jusqu'au 10 Avril 2020

Les familles du secteur d'équilibre venant s'inscrire seront orientées dans l'une ou l'autre des écoles maternelles en fonction des places disponibles.

Vous devez vous munir des pièces suivantes :

- **Livret de Famille**
- **Justificatif de domicile de moins de 3 mois**
- **Carnet de santé**

Il vous sera remis un dossier d'inscription ainsi qu'un certificat d'inscription qui vous indiquera dans quelle école votre enfant sera affecté.

Le jour du rendez-vous avec la Directrice de l'école où votre enfant sera affecté, n'oubliez pas le dossier dûment complété et les documents à fournir. La présence de votre enfant est **obligatoire**.

